

80 % des élèves accueillis en primaire

La mairie de Saint-Senier vient de recruter trois animatrices dans le cadre du dispositif 2S2C mis en place par l'Éducation nationale. Toutes les écoles sont soumises au protocole sanitaire qui limite le nombre d'enfants par classe, soit dix en maternelle et 15 en primaire. Depuis la reprise des cours, le 11 mai, les écoliers suivent les cours deux jours par semaine, en alternance. « **Actuellement 45 % des effectifs sont scolarisés. Avec ces trois nouvelles recrues, nous pourrons en accueillir 80 %** », déclare Frédéric Besnier, directeur de l'école. Les trois animatrices, toutes titulaires du BAFA, travailleront donc dans les domaines Sport-Santé-Culture-Civisme, selon les thèmes élaborés par le 2S2C. « **Ce dispositif donne lieu à une convention signée entre la commune et l'Éducation nationale** », explique Franck Péronne, délégué aux affaires scolaires. Les animatrices assureront chacune 24 heures d'animation pédagogique par semaine auprès de chaque niveau. Estelle Beulé, a pris ses fonctions dès le lundi 8 juin pour encadrer les CM1-CM2. Puis lundi 15 juin, ce sont Anna Péronne (pour les CP-CE1) et Lisa Chancerel (CE1-CE2) qui ont intégré l'équipe qui devrait être renforcée prochainement par un éducateur sportif du judo-club, pour l'encadrement des activités physiques. Ce détachement sera aussi validé par une convention entre la mairie et le club de judo.

Quant aux élèves de maternelle, il faudra attendre la rentrée de septembre pour les voir réintégrer les bancs de l'école, l'établissement ne pouvant recevoir toutes les classes divisées en plusieurs groupes.



De gauche à droite : Anna Péronne, Estelle Beulé et Lisa Chancerel

